

PROGRAMME DE FORMATION

Formation à la conduite d'engins en sécurité

du Caces Engin de Chantier ® 482



INFORMATIONS PRATIQUES

Public visé:

Toute personne appelée de par ses activités à conduire un engin de chantier.

Pré-requis:

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité à lire et écrire le français.

Durée:

Débutant 4 jours soit 28 heures : 1 journée de théorie, 2 journées de pratique dont 1 avec chrono et 1 journée d'évaluation finale)

Expérimenté/ recyclage : 3 jours soit 21 heures (1 journée de théorie, 1 journée de pratique et 1 journée d'évaluation finale) recyclage : 2 jours soit 14 heures (1 journée de théorie, pas de pratique et 1 journée d'évaluation finale) *avec présentation obligatoire d'une attestation de pratique pour justifier l'absence à la formation pratique.

Le CACES® correspondant à la catégorie évaluée sera délivré au conducteur ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques.

Moyens matériels :

L'engin de chantier de la catégorie choisie.
Une salle de cours équipée et le matériel nécessaire à la réalisation du programme.



Moyens humains et pédagogique :

Un formateur possédant une expérience en conduite et ayant reçu une formation spécifique.
Participation active des candidats lors des apports théoriques et des mises en situation pratiques
Un testeur certifié COFRAC



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- A l'issue de la formation le stagiaire devra être capable de conduire l'engin de chantier de la catégorie choisie en sécurité.

CONTENU DE LA FORMATION

PROGRAMME

Partie théorique

- Connaître la réglementation et les textes de la sécurité sociale.
- Connaître les rôles et responsabilités de l'encadrement de chantier.
- Connaître les principaux types d'engins.
- Connaître les caractéristiques principales.
- Connaître le fonctionnement des organes de service et des dispositifs de sécurité.
- Connaître les principaux risques.
- Connaître les règles de conduite, de circulation et de stationnement.
- Connaître les dispositions générales de sécurité.
- Connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques.

- Déplacement sur terrain accidenté.
- Déplacement sur route.
- Adaptation aux équipements.
- Utilisation en condition de travail (programme personnalisé, nous consulter pour plus de détails).
- Techniques et méthodes des travaux publics.

Suivi et évaluation finale

- Tests théoriques (questionnaire) réalisés dans une salle de formation équipée. Durée : 1h30 (incluant les corrections).
- Tests pratiques (utilisation de l'engin). Durée : 45 minutes par candidat (suivant la catégorie).
- Feuille d'émargement, certificat de réalisation, attestation de fin de formation et Carte CACES®.

Partie pratique

- Connaissance de l'instrumentation.
- Déplacement sur terrain plat.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Accessibilité aux personnes handicapés :

Accessibilité aux personnes handicapés reconnu apte médicalement.
Conditions d'accueil conforme aux normes d'accessibilité des publics en situation de handicap.

Conditions tarifaires :

Se référer à l'offre de prix envoyée avec le programme.

Modalités d'accès :

Dès réception du bulletin d'inscription et du devis signé.

Délais d'accès :

En INTRA : de 2 à 5 jours suivant la disponibilité du formateur.
En INTER : Suivant le calendrier Inter-entreprise (voir site internet).

Équipement de protection individuelle à apporter :

Se référer à la convocation de formation.

Intervenants :

Formateur en prévention des risques professionnels.
Testeur certifié pour la partie test.

Modalités de validation des acquis

Suivant le référentiel : après avis favorable, validation du « Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité » CACES®, conforme à la Recommandation CNAMTS @482.
Les tests CACES sont réalisés par des partenaires certifiés.

COMPETENCES ET DEBOUCHES

Compétences Visées / Attestées

Assurer les travaux sur un chantier à l'aide d'un engin de chantier des catégories citées.
Assurer l'entretien quotidien de son engin.
Rendre compte des anomalies rencontrées.

Certifications

Délivrance d'un certificat CACES® en rapport avec la catégorie concernée sous réserve de la réussite aux tests finaux.

Perspectives

- Conducteur(trice) d'engins de chantier.
- Conducteur(trice) de travaux.
- Chef d'atelier.
- Chef de chantier.

Crée le 06/01/20-actualisé le 11/01/21